

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1649

présenté par

M. Zulesi, M. Colas-Roy, Mme Rossi, M. Thiébaud, Mme Boyer, M. Venteau, M. Haury,
Mme Bureau-Bonnard, M. Krabal, M. Fugit, Mme Petel, Mme Racon-Bouzon, M. Batut, Mme Le
Meur, M. Perrot, Mme Provendier, Mme Silin, M. Barbier, M. Cazenove, M. Alauzet et
M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.